Accusé de réception en préfecture
001-210100277-20241001-delib_20241004-DE
Date de télétransmission : 10/10/2024
Date de réception préfecture : 10/10/2024

Département de l'Ain

Commune de Balan

Délibération du conseil municipal
Séance du 1ER octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 1er octobre à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le vingt-cinq septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Yolande AFFRE, Catherine BANCEL-FRANGIONE, Noémie BIMOZ, Patrick BOUVIER, Pierre BOUVIER, Jean-Pierre BURGHARDT, Sébastien BUSSY, Véronique DOCK, François FERRETTI, Corinne GAMBA, François GÉRENTET, Jean-Michel HALET, Marie-Claire LIORET, Vincent MAILLET, Éliane MARTINS, Jessie MEAN, Patrick MÉANT, Stéphane PONTHIEU, Laurent ROGANRD, Valérie VILLARD.

Excusés
Avec pouvoir: Bérengère MULLER, conseillère municipale, pouvoir donné à C. BANCEL FRANGIONE;
Michel TROSSELLY, conseiller municipal, pouvoir donné à J-P BURGHARDT.

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, Yolande AFFRE a été nommée secrétaire de séance.

2024-10-04 Subventions aux associations - Attribution.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux le montant de l'enveloppe globale allouée aux subventions lors du vote du budget 2024. Il informe les élus que la commission 'Relation avec la vie associative' s'est réunie pour étudier les demandes de subvention reçues en mairie.

François FERRETTI, adjoint en charge de la relation avec les associations et les membres de la commission proposent de verser la subvention suivante :

Nom de l'association	Montant proposé	Motifs
Bugey Côtière Athlétisme	500.00 €	*Organisation du 'Meeting Chaussettes'*
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Balan	500.00 €	*Organisation du 'Bal du 14 juillet'*
Total	1 000.00€	

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité :

ATTRIBUE les subventions comme détaillées ci-dessus ;

CHARGE Monsieur le Maire de faire exécuter cette décision sur le budget communal 2024.

Nombre de conseillers :
En exercice : 22
Présents : 20
Votants : 22

Le 1er octobre 2024
Patrick MÉANT,
Maire de Balan